

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
COMMUNE DE FONT-ROMEUE – ODEILLO – VIA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2020**

L'AN DEUX MILLE VINGT,

Le VINGT-QUATRE SEPTEMBRE à 18h00,

Le Conseil Municipal de FONT-ROMEUE – ODEILLO - VIA, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Alain LUNEAU, Maire,

Date de la convocation : 18 Septembre 2020

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Loïc DOVAL

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Ayant pris part aux délibérations : 18

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme ARTIGUES Inès –M. DÉMELIN Jean-Louis – M. DESCLAUX Fabien – M. DOVAL Loïc – Mme GARRABE-POUGET Jeannine – Mme LARROZE Rachel - M. LATUTE Jean-Michel – Mme LEBECQ Michelle - Mme LE TOAN BARES PhongLan - M. LUNEAU Alain - Mme NOLIN Claire –M. PEREZ Julien – Mme PIERA Martine – M. RIFF Michel

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Rodolphe BOSSELUT - Mme OMAHSAN Faëza – Christine DELIAS – Serge PONS

ABSENTE :

Mme Liliane NGUYEN

AVAIENT PROCURATION :

Inès ARTIGUES pour Rodolphe BOSSELUT - Jean-Michel LATUTE pour Faëza OMAHSAN
Alain LUNEAU pour Christine DELIAS Fabien DESCLAUX pour Serge PONS

**DEL-2020-142-TARIFS COMMUNAUX DE LA MISE À DISPOSITION DE LA SALLE DES FÊTES
D'ODEILLO À COMPTER DU 25 SEPTEMBRE 2020**

La municipalité est régulièrement sollicitée par des particuliers ou des associations pour la mise à disposition de locaux.

La salle des fêtes d'Odeillo, sis avenue du professeur Félix Trombe, peut être mise à disposition pour des activités régulières (cours données par des associations) ainsi que pour des évènements ponctuels tel que des réunions ou des festivités.

Cette mise à disposition est fixée par une convention entre la municipalité et l'utilisateur de la salle.

Deux versions sont proposées afin de répondre aux utilisations régulières et ponctuelles.

Il sera demandé à l'utilisateur pour la mise à disposition de cette salle une contrepartie financière conformément aux tarifs ci-dessous :

MISE À DISPOSITION PONCTUELLE :

	Hors associations Romeufontaines	Associations Romeufontaines	Caution
SALLE DE FÊTES D'ODEILLO JOURNÉE (du lundi au vendredi)	50,00 €	20,00 €	300,00 €
SALLE DE FÊTES D'ODEILLO 1/2 JOURNÉE (du lundi au vendredi) OU SOIRÉE (du lundi au jeudi)	25,00 €	10,00 €	300,00 €
SALLE DE FÊTES D'ODEILLO WEEK-END (pour un évènement se déroulant pendant le week-end entre le vendredi soir et le dimanche soir)	50,00 €	20,00 €	300,00 €

Eau et chauffage inclus

Ménage à la charge des utilisateurs (sceau, balai et serpillière à disposition – les produits d'entretien ne sont pas fournis)

MISE À DISPOSITION - ACTIVITÉS RÉGULIÈRES :

	Autres	Associations extérieures	Associations Romeufontaine
SALLE DE FÊTES D'ODEILLO (pour activités régulières de septembre à juin dans la limite de 2 créneaux hebdomadaires)	160.00 €	100.00 €	80,00 €

Eau et chauffage inclus

Ménage à la charge des utilisateurs (sceau, balai et serpillière à disposition – les produits d'entretien ne sont pas fournis)

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

1 - DECIDE de valider les tarifs proposés ci-dessus.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Fait à Font-Romeu – Odeillo – Via,
Le 24 Septembre 2020

Le Maire,
Alain LUNEAU

